



Carte générale de la France dite «Carte de Cassini» © BnF

BnF Gallica :

Avec sa bibliothèque numérique, la Bibliothèque nationale de France réaffirme son engagement pour rendre accessible au public les trésors patrimoniaux qu'elle conserve. Depuis sa création en 1997, Gallica s'est considérablement enrichie, passant de quelques milliers à plus de 10 millions de documents accessibles en ligne. Cette démarche de numérisation repose également sur un réseau de partenariats avec diverses institutions, permettant de valoriser les riches collections de la BnF. Elle assure aux chercheurs, passionnés d'histoire et amateurs éclairés, un accès inestimable à notre mémoire collective.

En savoir plus : <https://gallica.bnf.fr/>

IGN :

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de la forêt. Sa vocation est de produire et diffuser des données (open data) et des représentations (cartes en ligne et papier, géovisualisation) de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises ainsi que de leur évolution. À travers son école d'ingénieur, ENSG-Géomatique, et à ses équipes de recherche, l'institut cultive un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.).

En savoir plus : <https://www.ign.fr/>

Retrouvez tous les communiqués sur l'espace presse de la BnF :
www.bnf.fr/fr/presse



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



bnf.fr